

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du 01 décembre 2020

ACADEMIE DE TOULOUSE

LYCEE JEAN-PIERRE VERNANT

PINS-JUSTARET

Année scolaire :2020/2021

Numéro de séance :.....02

Date de convocation :.....20/11/2020

Présidence de : JUNCA Thierry

Quorum :.....16

Nombre des présents : 24

Nombre d'absents excusés 2

Ordre du jour

L'ordre du jour est proposé comme suit :

- 1- Approbation de l'ordre du jour
- 2- Approbation du procès verbal du conseil d'administration du 03 novembre 2020
- 3- Budget 2021
- 4- Présentation et validation des protocoles d'évaluation d'EPS pour le baccalauréat.
- 5- Conventions diverses
- 6- DBM (décisions budgétaires modificatives)
- 7- Questions diverses

Présence au conseil d'administration : Séance du : 01/12/2020

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
Administration	Chef d'établissement	Junca Thierry	X						
	Adjoint	Prigent Vincent	X						
	Gestionnaire	Dubois Alain	X						
	CPE	Talfumier Monique	X						
Elus locaux	Collectivité de rattachement	Suaud Thierry		X					
		Bakiri Nadia		X					
	Groupement de commune	En cours de nomination		X					
	Commune siège	Tardieu Audrey			X				
Personnalités qualifiées		Chappe Frédéric	X						
		Fita Jean Louis			X				
Total			5	3	2				
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	Picco Claire		X		Bérard Sylvie			
		Duffourg Bouchra	X			Piovan Isabelle	X		
		Laurent Carine	X			Candau-Pouchet Carole			
		Jeanvoine Aurore		X		Lerbour Julien	X		
		Mazet Guilhem		X		Duhaa Frédéric	X		
		Layssac Anne		X		Bontemps Marine	X		
		Célerier Emmanuel		X		Mestres Agnès	X		
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	Thouron Katia	X			Cluzel Serge			
		Viala Catherine	X			Fouillade Jean-Pierre			
Total			4	5		5			
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	Verniolle Catherine	X			Forzy Gabriela			
		Bérisson Michel	X			Amram Olivier			
		El Boustani Abdelhakim				Fournier-Noël Clara	X		
		Duval Vincent	X			Duval Corinne	X		
		Fabre Valérie		X		Garcia Mireille			
	Élèves	Loiseau alexandre	X			Clavel Mathieu			
		Kamar Julie	X			Mallet Chloé			
		Mahi Amèle	X			Ceccarel Emma			
		Lamine Lucie	X			Agea Laure			
		Meyer Juliette	X			Gomiero Clémentine			
Total			8	1		2			

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Du 01 décembre 2020

Le quorum étant atteint, Monsieur le Proviseur ouvre la séance à 18h10, le Conseil peut délibérer valablement. Monsieur BERISSON représentant des parents d'élèves assure le secrétariat de séance.

1- Ordre du jour

M. le Proviseur présente l'ordre du jour qui est adopté sans modification.

Pour : 24 Contre : 0 Abstention : 0

2- Le procès-verbal de la séance du 03 novembre 2020

M. le Proviseur soumet à l'approbation des membres du Conseil d'Administration le procès verbal du Conseil d'Administration du 03/11/2020, celui-ci ne fait l'objet d'aucune remarque et est adopté.

Pour : 24 Contre : 0 Abstentions : 0

3- Présentation et validation des protocoles d'EPS pour le baccalauréat

Monsieur JUNCA, proviseur du lycée demande s'il est possible que monsieur MASSE, professeur coordonnateur d'EPS puisse exposer les protocoles d'EPS pour le baccalauréat : proposition acceptée.

Les élèves doivent choisir des menus dans lesquels ils pratiquent 3 activités physiques.

Des menus supplémentaires ont été créés pour palier les difficultés des élèves ne pouvant pas pratiquer les activités physiques impactées par la réglementation de la crise sanitaire. Ces nouveaux menus ont été approuvés par l'inspection pédagogique régionale d'EPS.

Concernant les menus où la natation apparait, des courriers ont été envoyés au président du Muretain Agglo le 3 novembre et une relance a eu lieu le 26 novembre afin de demander la réouverture de la piscine de Portet/Garonne où les élèves s'entraînent habituellement. Il semble qu'une réponse sera donné lors d'une réunion des élus du Muretain Agglo qui se tiendra le 6 décembre.

Au regard des difficultés rencontrées par les enseignants EPS et les élèves, il est proposé des évaluations sur 2 CCF (contrôles en cours de formation).

Une réflexion est en cours par rapport à une certaine inéquité probable lorsqu'un élève a choisi la natation dans son menu. En effet, les enseignants d'EPS, au regard des AFL (Attendus de Fin de Lycée) souhaitent une harmonisation qui doit être en faveur des élèves des classes terminales.

Pour les élèves inscrits dans la filière ARCU une attestation sera remise aux élèves qui passent le CAP et le BEP.

Monsieur le Proviseur remercie M. MASSE pour cette présentation et soumet au vote ces protocoles.

Pour : 24 Contre : 0 Abstentions : 0

4- Budget 2021

Monsieur BUBOIS agent comptable gestionnaire du lycée expose, à partir d'un diaporama intitulé « Un budget pour qui, pourquoi, des dépenses équilibrées », le projet de budget 2021.

- 15 classes de secondes, 14 classes de premières, 14 classes de terminales sont accompagnées quotidiennement par 104 professeurs, 11 personnels administratifs, 12 personnels d'éducation et de vie scolaire, 25 personnels techniques et 1 personnel de santé. Cela représente 1576 personnes (élèves et personnels compris) qui évoluent quotidiennement au sein du lycée.
- Le budget du lycée est octroyé par l'Etat et la Région Occitanie.
- Entre 2019 et 2020 le budget a augmenté de +3%.
- La région a décidé de maintenir au niveau de 2019 les dotations de 30% des établissements dont le budget était susceptible de subir une baisse. Cela explique la petite augmentation (3%) de la subvention pour 2020.

Quelques informations :

- Le budget reprographie a augmenté de +121% entre 2019 et 2020 suite notamment au confinement. Il est espéré une baisse de la consommation en photocopies pour l'année 2021. Le prix d'une photocopie est de plus de 2€.
- Les dépenses, tous domaines confondus, sont les suivantes
 - 81€ pour un élève de la voie générale
 - 125€ pour un élève de la filière technologique
 - 180€ pour un élève de la filière professionnelle
 - Il est à noter que 2 divisions supplémentaires sont venues gonfler les effectifs des élèves entre 2019 et 2020
 - Des subventions pour les travaux urgents ont été accordées pour un montant de 12000€
- Les dépenses se font sur 3 services
 - Les activités pédagogiques (AP)
 - La vie de l'élève (VE)
 - L'administration et la logistique (ALO)
- Les bourses représentent 170000€
- Il est prévu d'acquérir 2 photocopieurs supplémentaires (en espérant que cela ne générera pas de dépenses trop importantes dans le secteur de la reprographie)
- Le prix moyen d'un repas est de 1.92€
- Après les dépenses et toutes les opérations, il en résulte qu'un prélèvement sur le fond de roulement soit à effectuer pour tenter l'équilibre du budget. Après cette opération, le fonds de roulement est de 109124,79€ ce qui représente 26 jours de fonctionnement d'avance.

Pour : 24 Contre : 0 Abstentions : 0

5- Conventions et contrats

- Un nouveau contrat de maintenance pour le matériel de reprographie est à reconduire pour les 4 prochaines années par l'entreprise SHARP. Augmentation du loyer de 100€ pour 2 machines supplémentaires.

Pour : 24 Contre : 0 Abstentions : 0

- Une prestation avec un atelier de théâtre en italien se fera avec l'association « Contre Escarpe » Il est espéré une petite représentation en fin d'année. 18 élèves sont concernés pour une somme de 1000€ (20 heures à 50€ de l'heure)

Pour : 24 Contre : 0 Abstentions : 0

- Le renouvellement des contrats en cours dont la liste est présentée par M. DUBOIS est demandé par monsieur le Proviseur.

6- DBM (pour information)

M. DUBOIS informe le CA des dernières DBM.

7- Questions diverses.

Ces questions ont été déposées par les deux associations de parents d'élèves (FCPE et GIPEV).

a- Sur les vols de calculatrices :

Les casiers sont fermés, sauf pour les élèves qui ont des problèmes de santé, afin d'éviter les brassages entre jeunes.

3 zones (une par niveau) sont mises en places. Il est possible d'amener son sac au réfectoire depuis environ le 15 novembre. Le lycée ne souscrit pas d'assurance pour ce genre de problème. Chaque élève est responsable de ses affaires comme le prévoit le règlement intérieur. Un élève a été exclu définitivement en début d'année pour vol et recel de calculatrices. Les enseignants des matières scientifiques ne demanderont pas dans l'immédiat des travaux où la calculatrice est nécessaire. La calculatrice a une importance pour les évaluations et notamment pour les examens car des modes « examens » sont possiblement programmables.

b- Sur la fourniture de webcams aux enseignants :

10 webcams ont déjà été fournies aux enseignants. 30 nouvelles webcams seront prochainement mises à leur disposition.

c- Sur l'opérationnalité du WIFI :

Incidemment, la direction du lycée a appris que le WIFI est opérationnel depuis 1 an. Un oubli de réception des travaux n'avait pas permis de l'utiliser auparavant. Sa capacité que l'on ne connaît pas, n'a pas encore été testée massivement mais il semble que globalement tout fonctionne à peu près correctement.

d- Sur les PC défectueux :

Dès qu'un problème de fonctionnement est signalé par un élève détenteur d'un ordinateur de la région ou lorsqu'il s'agit d'un ordinateur du lycée, un ticket d'intervention est édité. Les délais de maintenance sont assez rapides et dans la grande majorité des cas, les réparations se font dans la journée.

e- Sur la protection des accès à l'internet :

Le réseau internet est filtré et protégé. Les élèves ne peuvent accéder à certains sites à partir des réseaux en fonction dans l'établissement.

f- Sur les problèmes de transport scolaire :

Le lycée par l'intermédiaire de la direction a contacté le conseil départemental dans ce sens afin que les départs des cars scolaires (18h05) soient respectés. Les cars scolaires ne peuvent pas arriver avant 7h45 le matin car l'établissement n'ouvre pas ses portes avant. La direction du lycée ne peut que signaler les éventuels dysfonctionnements au Conseil départemental.

g- Sur les modalités d'attribution du fonds social des cantines :

Lorsque les familles rencontrent des problèmes de règlement de la demi-pension et après plusieurs courriers ou mails, un appel téléphonique est effectué pour proposer des solutions de paiements (en plusieurs fois ou autre) dans le cas où les familles ne peuvent pas régler, il est octroyé une aide exceptionnelle par la commission de fonds social du lycée sur présentation de justificatifs de revenus et de charges. En aucun cas un élève ne se voit refuser l'accès au self lorsque ses parents n'ont pas réglé la facture de demi-pension.

h- Sur les actions conduites par le lycée en matière d'orientation :

Il est possible de consulter dans l'Environnement Numérique de Travail (ENT) une information précise et détaillée concernant l'orientation des élèves et notamment le programme annuel des activités menées. Elle se trouve dans la « rubrique orientation ».

i- Sur les rencontres parents/professeurs :

Des réflexions sont en cours afin d'améliorer les rencontres parents/professeurs même si la situation est difficile. Pour le moment les rassemblements de personnes en nombre important ne sont pas conseillés. Pour les élèves de terminales ainsi que leurs parents, il est prévu une rencontre le lundi 11 janvier 2021 avec les conseillères d'orientation. Cela se fera avec la promotion séparée en 2 groupes (1^{er} groupe de 17 à 18h30, 2^{eme} groupe de 18h30 à 20h). Pour les secondes ce sera le 18 janvier pour les classes 208 à 214 et le 25 janvier pour les classes 201 à 207. Le planning des conseils de classes sera édité prochainement. Les rencontres parents/professeurs ne se feront pas en présentiel.

L'épreuve de la spécialité abandonnée par les élèves de 1ERE verra son examen organisé au début du mois de juin (les dates précises ne sont pas encore connues).

j- Sur les modalités d'examen :

Les Évaluations Communes (EC) sont annulées pour les 1eres et terminales. Concernant les épreuves anticipées de français, les précisions de la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) sont attendues par la direction qui communiquera dès réception.

k- Sur la mise en œuvre de la continuité pédagogique :

Il est laissé une liberté totale aux enseignants, conformément aux textes en vigueur, pour l'organisation de la continuité pédagogique pendant la crise sanitaire que nous vivons tous, notamment pour ce qui concerne les modalités pédagogiques retenues. Il n'y a pas de consignes particulières pour les cours en Visio. Cependant les élèves, lors de la tenue du dernier Conseil de Vie Lycéenne (CVL), ont affirmés que suivre des cours à l'écran pendant 6 heures consécutives, était très fatigant et très contraignant. Il est donc inenvisageable que le nombre d'heures de cours en classe virtuelle corresponde exactement au nombre d'heures de cours inscrites à l'emploi du temps des élèves.

Les enseignants usent de toutes sortes de réflexions et d'organisation ainsi que de communication pour être en relation avec leurs élèves, pour leur transmettre du travail et pour vérifier que ces mêmes élèves ne soient pas trop perdus.

Qu'en est-il des élèves décrocheurs où que l'on n'arrive plus à mobiliser ? Des appels téléphoniques sont passés par les professeurs et/ou CPE. Les personnels du lycée que ces élèves décrocheurs sont celles et ceux qui déjà en présentiel manifestaient un déficit de motivation et/ou des difficultés scolaires importantes. Les deux professeurs référentes du décrochage scolaire au lycée sont sollicitées par leurs collègues pour recevoir les jeunes concernés et faire le point sur les raisons de leur démobilitation.

Les enseignants expriment que leur charge de travail a doublé pendant le confinement ainsi qu'avec la nouvelle organisation (les classes sont divisées en deux groupes qui viennent en classe 1 jour sur 2, à l'exception des classes technologiques et professionnelles).

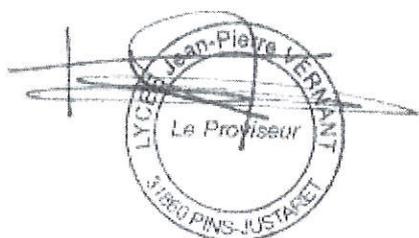
Les professeurs de français expriment néanmoins que de grandes difficultés persistent car les élèves qui étaient en classe de seconde l'an dernier, n'ont pas pu acquérir toutes les notions nécessaires. Ces mêmes élèves qui se trouvent en première sont en difficulté. Il leur est demandé de préparer l'épreuve de français alors même que certaines méthodes de travail ne sont pas totalement maîtrisées. Cela met à mal les enseignants qui trouvent la situation très complexe.

Monsieur le proviseur va solliciter l'Inspecteur de lettres modernes pour accompagner les enseignants de français et leur permettre de mieux prendre en charge leurs élèves.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H15.

Le Président du Conseil d'Administration

La secrétaire de séance



A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Berisson", written over a horizontal line.

Thierry JUNCA

Michel BERISSON